



Commission scolaire des Draveurs

Découvrir, grandir, devenir

Rapport annuel 2016-2017





Table des matières

Mot du président et de la directrice générale	4
Le profil de la Commission scolaire des Draveurs	5
L'application du code d'éthique et de déontologie et du règlement de procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents	5
Des élus impliqués dans la communauté	5
Rapport sur l'intimidation et la violence à l'école	6
Le conseil des commissaires	8
Décisions du conseil des commissaires.	9
Décisions du comité exécutif.	12
Motions de félicitations	14
Bilan des réalisations de l'année 2016-2017 liées au plan stratégique et au plan d'action annuel	15
Suivi de la convention de partenariat	16
Des chiffres sur la réussite	18
États financiers sommaires 2016-2017.	18
Description des objectifs et des principes de répartition des ressources ainsi que des critères servant à déterminer les montants alloués.	19
Quelques événements mémorables de l'année 2016-2017	19

Mot du président et de la directrice générale



LE PRÉSIDENT,
Claude Beaulieu



LA DIRECTRICE GÉNÉRALE,
Manon Dufour

C'est avec grand plaisir que nous déposons, au nom des membres du conseil des commissaires, le rapport annuel 2016-2017 de la Commission scolaire des Draveurs. Le lecteur y trouvera notamment les données les plus récentes au terme de la première année de prolongation de notre plan stratégique et de notre convention de partenariat.

Le retour à l'équilibre budgétaire figure certainement parmi les plus belles réalisations de la Commission scolaire des Draveurs au cours de l'année 2016-2017. Après plusieurs années de compressions budgétaires successives, nous avons réussi à retrouver notre santé financière et bien que cette dernière demeure précaire, nous y sommes parvenus en maintenant des services de qualité pour l'ensemble de notre clientèle.

L'année 2016-2017 fut aussi celle de la lutte contre l'iniquité de la taxe scolaire. À ce chapitre, le Projet de loi 166 actuellement sous étude à l'Assemblée nationale nous laisse croire que tous les efforts et l'énergie consentis par notre organisation en collaboration avec les autres commissions scolaires francophones de la région n'auront pas été vains. Rappelons que le Projet de loi 166 a pour principal objectif l'imposition d'un taux de taxe unique par région, ce qui mettra un terme au problème de la migration de nos citoyens scolaires vers la commission scolaire anglophone, et ce, au détriment de nos jeunes familles qui se retrouvent avec un fardeau fiscal de plus en plus élevé.

Mais une fois de plus cette année, ce que nous tenons à souligner d'abord et avant tout, c'est que nos élèves continuent de s'améliorer! Selon les plus récentes données accessibles, le taux d'abandon scolaire de notre clientèle sans diplôme ni qualification est passé de 32,4% en 2007-2008 à 15,4% en 2014-2015! En ce qui a trait aux épreuves ministérielles de fin du primaire, en français, nos taux de réussite en juin dernier étaient de 87% en lecture et de 92% en écriture! En français de secondaire 5, notre commission scolaire a également enregistré des taux de réussite à la hausse avec 75% en lecture et 80% en écriture. Cette belle progression est notamment attribuable au travail des enseignantes et des enseignants qui, de plus en plus, utilisent des stratégies d'enseignement issues des données probantes provenant de la recherche en éducation et qui, par le fait même, sont garantes de succès. Le déploiement des équipes collaboratives de même que le suivi individualisé des résultats de nos élèves ont aussi largement contribué aux plus récents succès de notre organisation. **Bonne lecture!**

Le président
Claude Beaulieu

La directrice générale
Manon Dufour



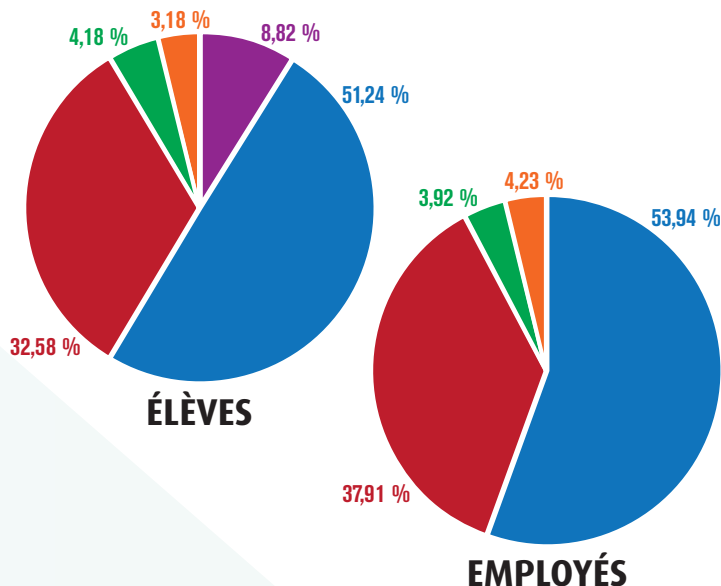
Commission scolaire des Draveurs
Découvrir, grandir, devenir

Le profil de la Commission scolaire des Draveurs

La Commission scolaire des Draveurs comprend 24 écoles primaires, 4 écoles secondaires, un centre de formation générale pour adultes et un centre de formation professionnelle. Elle comprend également un centre administratif et un édifice annexe. En 2016-2017, elle a organisé des services pour répondre aux besoins de 17 945 élèves équivalents temps plein (ETP), dont 42 au préscolaire 4 ans, 1 541 au préscolaire 5 ans, 9 195 au primaire, 5 847 au secondaire, 750 à la formation générale des adultes et 570 à la formation professionnelle. La Commission scolaire des Draveurs a aussi œuvré à la formation aux entreprises de la région et participé au service régionalisé de la formation professionnelle.

La Commission scolaire des Draveurs constitue un agent économique majeur dans la région de l'Outaouais avec ses 2 245 employés dont 1 553 à temps complet et 692 à temps partiel. Parmi les employés à temps complet on dénombre 94 cadres, 1 055 enseignants, 87 professionnels et 317 membres du personnel de soutien. Les employés à temps partiel comprennent 1 cadre, 156 enseignants, 1 professionnel et 534 membres du personnel de soutien. À ce nombre, il faut ajouter les quelque 400 employés occasionnels qui évoluent principalement dans le domaine de la suppléance à l'enseignement.

Le territoire de la Commission scolaire des Draveurs comprend le secteur Gatineau de la Ville de Gatineau ainsi que les municipalités de Cantley, Denholm et Val-des-Monts.



Des élus impliqués dans la communauté

Au cours de l'année scolaire 2016-2017, mesdames et messieurs les commissaires de la commission scolaire ont notamment participé aux activités suivantes :

- Souper spaghetti de l'école Le Tremplin;
- Soirée carnaval de l'école des Trois-Saisons;
- BBQ annuel de l'école de l'Escalade;
- Soirée Bières et fromages au profit du Grand défi Pierre Lavoie;
- Souper spaghetti du Grand défi Pierre Lavoie;
- Activité de financement au profit de l'AQETA;
- Activité de financement au profit de Vallée-Jeunesse;
- Assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec;
- Colloque national de la Fédération des comités de parents du Québec;
- Galas Méritas des écoles secondaires;
- Bals des élèves finissants des écoles secondaires;
- Diverses activités festives dans les établissements.

L'application du code d'éthique et de déontologie et du règlement de procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents

Conformément à la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire des Draveurs déclare qu'aucun manquement aux règles d'éthique et de déontologie des commissaires n'a été porté à l'attention de Me Manon Chénier qui est la responsable de l'application du code d'éthique et de déontologie.

En conformité avec le règlement de procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents, la Commission scolaire des Draveurs informe la population que 52 plaintes officielles ont été traitées par le responsable de l'examen des plaintes et que 4 d'entre elles ont fait l'objet d'un rapport présenté aux membres du conseil des commissaires par le protecteur de l'élève.

Le code d'éthique et de déontologie de même que le règlement de procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents sont accessibles via le site web de la commission scolaire à l'adresse suivante : www.csdraveurs.qc.ca Une copie de ces documents de même que du rapport annuel peut aussi être transmise sur demande auprès du secrétaire général. Le protecteur de l'élève et sa substitut ont par ailleurs traité quelques dizaines d'appels en lien avec des demandes d'information, le transport scolaire, les services EHDAA, les relations avec l'école, les comportements liés à la violence et à l'intimidation ainsi que le service de garde.

Rapport sur l'intimidation et la violence à l'école

La Commission scolaire des Draveurs a développé un outil de consignation des incidents afin de permettre aux directions d'établissement de répertorier plus efficacement les actes de violence et d'intimidation survenus dans leur milieu. Avec l'utilisation de l'outil, nous constatons que les déclarations faites par les écoles respectent les attentes du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur. Entre autres choses, les employés sont habilités à distinguer plus facilement les conflits des actes de violence ou d'intimidation. Par ailleurs, les élèves dénoncent de plus en plus les gestes inacceptables dont ils sont témoins, ce qui constitue une autre excellente nouvelle. Les directions d'école effectuent également des sondages auprès du personnel et de leurs élèves afin de vérifier si ces derniers se sentent en sécurité dans leur école.

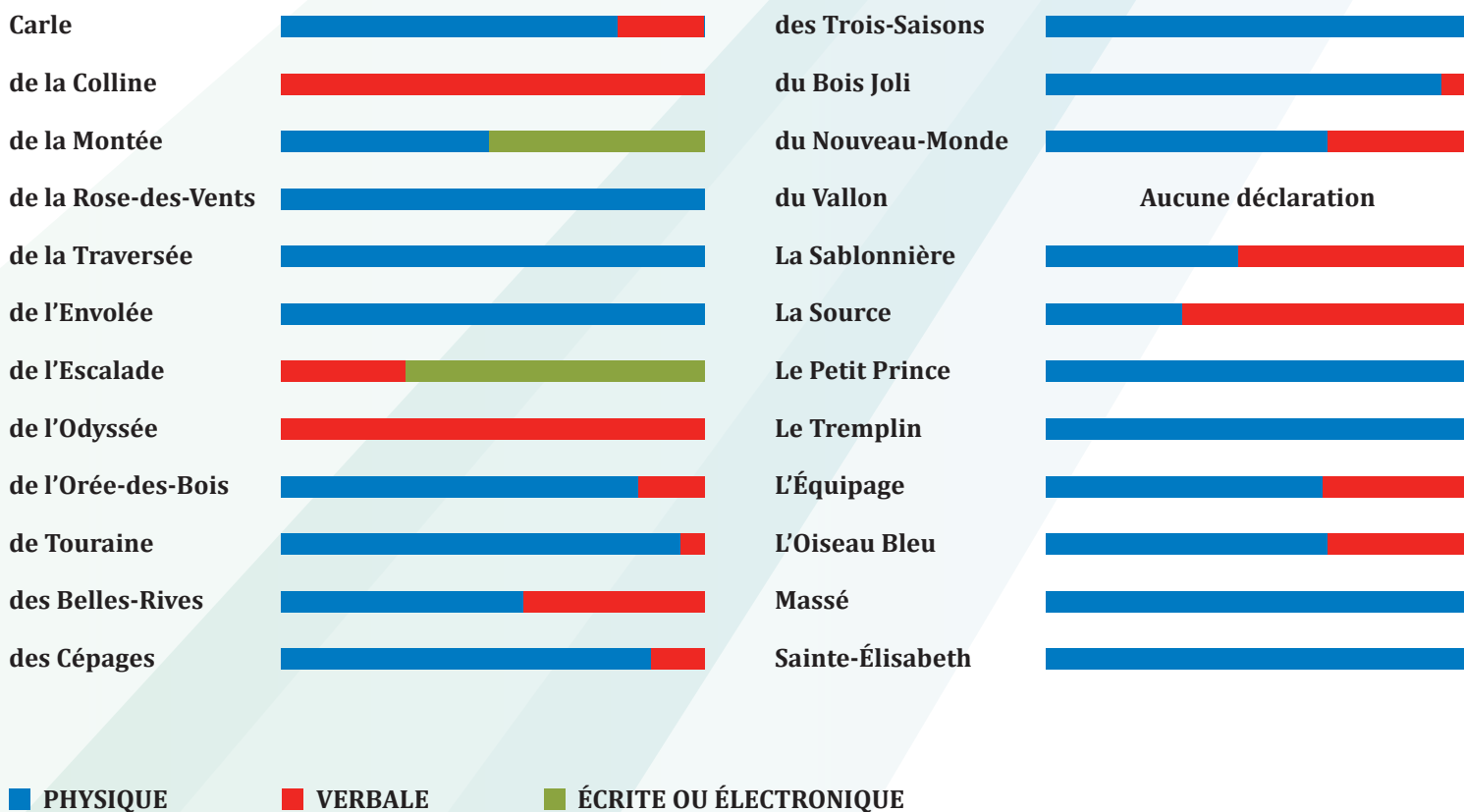
Un acte de **violence** se définit comme suit : toute manifestation de force, de forme verbale (insultes, cris), écrite (textos et

autres messages), physique (coups et blessures), psychologique (menaces, dénigrement, rumeurs, exclusion), ou sexuelle (propos ou comportements déplacés, gênants, humiliants, etc.) exercée intentionnellement contre une personne ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

Un acte d'**intimidation** se définit comme suit : tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace (textos, photos, vidéos, messages), dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

TABLEAU PAR ÉCOLE
DE LA NATURE DES ACTES DE VIOLENCE ET D'INTIMIDATION RAPPORTÉS À LA DIRECTION GÉNÉRALE EN 2016-2017

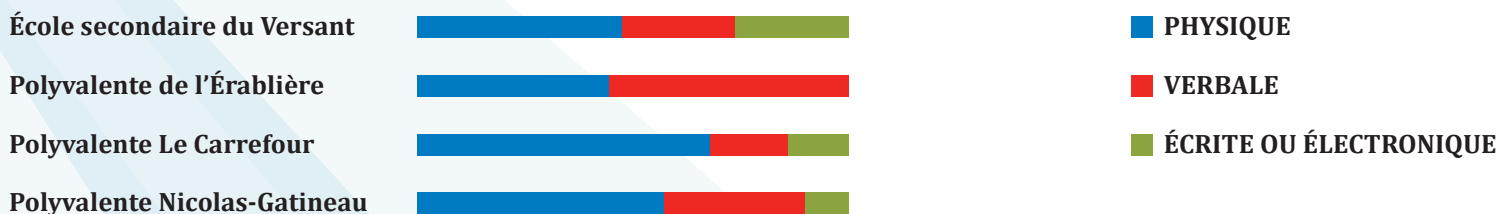
ÉCOLES PRIMAIRES



Rapport sur l'intimidation et la violence à l'école

TABLEAU PAR ÉCOLE DE LA NATURE DES ACTES DE VIOLENCE ET D'INTIMIDATION RAPPORTÉS À LA DIRECTION GÉNÉRALE EN 2016-2017

ÉCOLES SECONDAIRES



La Commission scolaire des Draveurs fait état d'une plus grande proportion d'actes de violence et d'intimidation de nature physique et verbale plutôt qu'écrite ou électronique (cyberintimidation).

De nombreuses stratégies et interventions sont utilisées dans toutes les écoles primaires et secondaires afin de contrer les gestes de violence et d'intimidation dont celles énumérées ci-dessous...

Pour les victimes :

- Soutien et accompagnement.
- Information et implication des parents.
- Référence au personnel professionnel.
- Mise en place de mesures de protection.

Pour les auteurs de gestes de violence et d'intimidation

- Soutien et accompagnement.
- Information et sollicitation de l'implication de la part des parents.
- Mesures de réparation.
- Engagement afin de prévenir la récurrence.
- Référence au personnel professionnel.
- Sanction disciplinaire.
- Suspension.
- Appel au service de sécurité publique.

Pour les témoins

- Soutien et accompagnement
- Référence au personnel professionnel
- Implication des parents

La compilation des établissements a permis de constater que les directions interviennent rapidement dans tous les cas d'intimidation et de violence tant auprès de l'auteur du geste d'agression, de la victime et des témoins. Les directions d'établissement agissent donc en conformité avec l'esprit de la Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école. Par ailleurs, aucune intervention en lien avec les cas précités n'a fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève.



Le conseil des commissaires



Claude Beaulieu
Président



Paul Loyer
Vice-président
et Circonscription 3



Bernard Dufourd
Directeur général



Julie Laberge
Directrice générale
adjointe



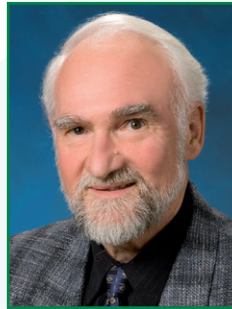
Patrick Courville
Secrétaire général



Pierre Boucher
Circonscription 1



René-Guy Cantin
Circonscription 2



Normand Sylvestre
Circonscription 4



Paul Morin
Circonscription 5



Steve Kirk
Vice-président du
comité exécutif
et Circonscription 6



Lyes Dris
Circonscription 7



**Micheline
Marcotte-Boucher**
Circonscription 8



David Pigeon
Circonscription 9



Marie-France Gagnon
Circonscription 10



Annick Tremblay
Représentante du
comité de parents
(niveau primaire)



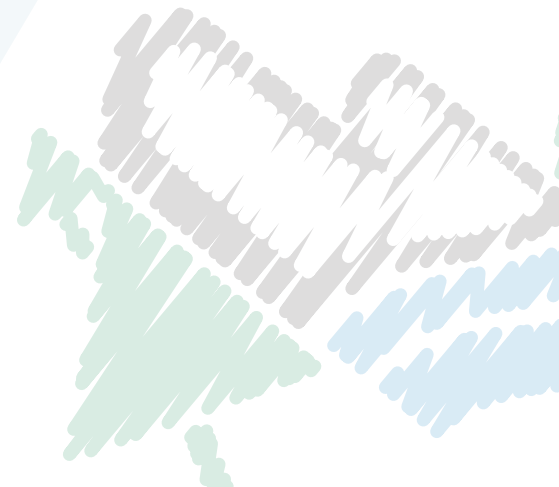
Jérôme Maltais
Représentant du
comité de parents
(niveau primaire)



**Nathalie
Dorais-Pagé**
Représentante du
comité de parents
(niveau secondaire)



Valérie Dionne
Représentante du comité
de parents (EHDA)



Décisions du conseil des commissaires

Août 2016

Nomination de la direction adjointe à l'école de l'Odyssee.

Demande d'autorisation d'aliénation par vente publique de l'édifice Sainte-Bernadette.

Approbation de la signature d'un acte de servitude de droit de passage entre la Commission scolaire des Draveurs et Hydro-Québec sur une parcelle du lot 4 357 450 sis dans la municipalité de Val-des-Monts.

Approbation du coût supplémentaire relié au projet de réparations aux fissures dans les murs de fondation de l'école du Nouveau Monde (Édifice Renaud).

Approbation du coût supplémentaire relié au projet d'enlèvement de l'entreplafond amianté au centre Nouvel-Horizon.

Approbation de la demande d'ajout d'espace pour l'agrandissement du Centre de formation professionnelle Compétences Outaouais.

Adoption de l'autorisation confiée au président et au directeur général de signer les documents inhérents à la transaction d'acquisition du terrain de la future école de Val-des-Monts.

Adoption d'une modification aux dérogations reliées au transport sécuritaire.

Nomination de la représentante de la Commission scolaire des Draveurs à l'AQETA.

Adoption de l'actualisation du règlement 50-04-02 concernant l'élection des officiers.

Formation du comité exécutif.

Nomination de la vice-présidence du comité exécutif.

Nomination des délégués et substituts à la Fédération des commissions scolaires du Québec.

Octobre 2016

Nomination de la direction adjointe à l'École polyvalente Nicolas-Gatineau.

Nomination de la direction de l'école Massé.

Approbation de l'évaluation du directeur général.

Adoption de la rémunération des élus.

Approbation de la soumission des deux projets d'optimisation au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Approbation du mandat confié au Centre de services partagés du Québec (CSPQ) lui permettant d'agir à titre de mandataire pour procéder à un appel d'offres public portant sur le renouvellement d'achats d'équipements informatiques.

Approbation de l'acquisition d'un terrain pour la future école primaire de Val-des-Monts.

Adjudication de contrats pour le remplacement de divers systèmes de plomberie à l'École polyvalente Le Carrefour.

Application de la clause de droit de premier refus au regard de l'édifice Saint-Antoine.

Approbation de l'acquisition d'un terrain entre la commission scolaire et la Ville de Gatineau pour la construction d'une nouvelle école primaire dans le parc du Cheval-Blanc.

Formation du comité de gouvernance et d'éthique.

Formation du comité de vérification.

Formation du comité des ressources humaines.

Formation du comité consultatif de transport.

Formation du comité des orientations budgétaires.

Formation du comité coup de cœur.

Formation du comité des relations professionnelles.

Formation du comité d'évaluation du directeur général.

Formation du comité de sélection pour le choix des prestataires de services en entretien sanitaire pour le secteur secondaire.

Approbation du projet de servitude personnelle de passage entre la Commission scolaire des Draveurs et les Placements Rivière Gatineau inc.

Approbation de l'affiliation de la commission scolaire au Réseau du sport étudiant du Québec.

Adoption d'une résolution invitant le Gouvernement du Québec à rétablir l'équilibre entre les taux de taxation des commissions scolaires anglophones et francophones situées sur le même territoire.

Nomination du représentant du conseil des commissaires au conseil d'administration du Cégep de l'Outaouais.

Novembre 2016

Adoption d'une demande adressée aux parlementaires les invitant à adopter une motion unanime à l'Assemblée nationale visant à reconnaître que l'éducation constitue une priorité pour le Gouvernement du Québec.

Adjudication du contrat de construction d'une nouvelle école primaire dans le parc du Cheval-Blanc.

Adoption d'un protocole d'entente avec la Ville de Gatineau concernant la construction d'un trottoir du côté nord de la rue Châteauguay.

Approbation de l'ajout d'une dérogation à la liste des dérogations sécuritaires.

Adoption d'un régime d'emprunts à long terme pour un montant n'excédant pas 49 985 000\$.

Décembre 2016

Approbation de la soumission de la caisse centrale Desjardins relativement à l'octroi d'un emprunt de 3 750 000\$ pour la construction de l'école de l'Orée-des-Bois.

Adoption du rapport annuel du protecteur de l'élève.

Désignation du protecteur de l'élève et son substitut.

Adoption de la politique 49-09-01 « relative aux premiers soins et à la santé des élèves dans les établissements ».

Décisions du conseil des commissaires

Abrogation de la politique 49-08-01 «Sida et maladies transmissibles sexuellement».

Adoption du règlement 54-21-02 «Évaluation des apprentissages à la formation générale des jeunes ».

Abrogation de la politique 54-20-01 «Évaluation pédagogique ».

Approbation de la modification de l'acte d'établissement du centre L'Escale afin d'y inclure les cours dispensés dans des bâtiments extérieurs.

Approbation d'une déclaration à l'effet que la Commission scolaire des Draveurs se porte garante des conséquences de toute erreur ou omission de son avocate.

Janvier 2017

Présentation du rapport annuel de la Commission scolaire des Draveurs

Adoption de l'exercice de révision budgétaire de la commission scolaire.

Reconduction du mandat d'audit externe.

Adoption de l'actualisation de l'organigramme de la commission scolaire.

Désignation de la personne responsable de l'accès aux documents publics et de la protection des renseignements personnels.

Désignation de la personne responsable de l'examen des plaintes.

Adoption du calendrier scolaire primaire et secondaire pour l'année 2017-2018.

Approbation de la candidature de M. Pierre Boucher au comité régional de sélection de l'Ordre du mérite scolaire de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

Mars 2017

Adoption du protocole d'entente entre la commission scolaire et la Ville de Gatineau concernant l'école des Belles-Rives.

Reconduction des contrats pour les services professionnels pour les différentes mesures d'aide financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et pour les consultations occasionnelles avec la firme d'architectes Les architectes Carrier, Labelle & associés, la firme d'ingénieurs en structure Cima+ et la firme d'ingénieurs en mécanique et électricité WSP Canada Inc.

Approbation des coûts supplémentaires pour l'ajout de remblai additionnel dans le cadre de la construction de l'école du parc du Cheval-Blanc.

Adoption du mandat du comité de vérification.

Adoption d'une motion visant à appuyer la candidature du projet À l'Érablière on bouge! en vue de l'obtention du Prix d'excellence de la FCSQ.

Adoption d'une motion visant à appuyer la candidature des élèves de Santé globale – Plein air de l'École secondaire du Versant en vue de l'obtention du prix d'excellence de la FCSQ.

Avril 2017

Actualisation de la politique 52-02-01 «Admission et inscription annuelle des élèves».

Adoption de la planification de la répartition de la clientèle 2018-2021.

Désignation du substitut au protecteur de l'élève.

Reconduction des orientations du Plan stratégique 2012-2016 pour l'année 2017-2018.

Reconduction du contrat des services d'une infirmière ou d'un infirmier auxiliaire.

Approbation de la composition du comité de répartition des ressources.

Abrogation de la politique 49-02-01 «L'usage du tabac dans les établissements».

Adjudication du contrat relatif au remplacement de la génératrice du Centre de formation professionnelle Compétences Outaouais.

Adjudication du contrat relatif à l'ajout de plafonds et au remplacement de l'éclairage à l'école de la Traversée.

Adjudication du contrat relatif à la réfection de la toiture de l'édifice Brébeuf.

Approbation des demandes relatives au projet de construction de la nouvelle école primaire de Val-des-Monts auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).

Approbation de la composition du comité de sélection de la direction générale de la commission scolaire.

Mai 2017

Nomination de la directrice générale de la commission scolaire.

Nomination de la direction de l'école de l'Équipage

Adoption de l'organigramme de la commission scolaire pour l'année 2017-2018.

Adoption des critères d'affectation des directions d'établissement.

Adoption du projet de division du territoire de la commission scolaire en 10 circonscriptions électorales.

Actualisation de la politique 56-20-01 «Recouvrement des créances ».

Actualisation de la politique 56-13-01 «Répartition des ressources financières aux unités administratives et aux comités ».

Actualisation du règlement 54-20-02 «Passage de l'ordre d'enseignement primaire à l'ordre d'enseignement secondaire ».

Actualisation de la politique 55-11-01 «Dotation du personnel ».

Actualisation de la politique 55-51-01 «Formation continue et développement professionnel ».

Abrogation de la politique 55-19-01 «Perturbation par grève, débrayage, piquetage ou autres formes de conflits».

Abrogation du règlement 55-19-02 «Perturbation par grève, débrayage, piquetage ou autres formes de conflits ».

Approbation du congédiement de 3 employés pour cause d'incapacité physique.

Décisions du conseil des commissaires

Approbation du non-renouvellement d'un employé pour cause d'incapacité physique.

Approbation du non-renouvellement de deux employés pour cause de surplus de personnel.

Approbation de l'inscription de la commission scolaire à clicSÉCUR-Entreprises et à Mon dossier pour les entreprises.

Adjudication du contrat relatif à la stabilisation de la fondation et la réfection d'une classe de maternelle à l'école La Sablonnière.

Actualisation des frais des cours d'été.

Approbation d'un régime d'emprunts relatif au projet d'aménagement d'une surface synthétique à l'École polyvalente Le Carrefour.

Approbation d'une demande d'ajout d'espace pour la construction d'une école primaire pour trois groupes de préscolaire et 16 groupes de l'enseignement primaire dans le secteur est de la commission scolaire.

Juin 2017

Nomination à la direction de l'École secondaire du Versant.

Nomination à la direction de l'école Le Petit Prince.

Nomination à la direction de l'école des Belles-Rives.

Nomination à la direction de l'école Carle.

Nomination à la direction de l'école de la Traversée.

Nomination à la direction du Service des ressources informatiques, clientèle et transport.

Nomination à la direction de l'école du Nouveau-Monde.

Nomination à un poste de direction adjointe à l'École polyvalente Nicolas-Gatineau.

Nomination de la direction générale adjointe temporaire.

Adoption du plan triennal de répartition des immeubles.

Approbation relative à la délivrance des actes d'établissement pour l'année scolaire 2017-2018.

Actualisation du règlement 49-01-02 «Délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs de la Commission scolaire des Draveurs ».

Adjudication du contrat relatif à l'acquisition de 4 commutateurs.

Actualisation du règlement 50-02-02 «Les modalités de fonctionnement des séances du conseil des commissaires ».

Actualisation du règlement 50-38-02 « Code d'éthique et de déontologie des commissaires ».

Abrogation du Règlement 50-07-02 « Participation des commissaires aux séances à l'aide des moyens de communication »

Adoption de l'amendement à la politique 57-13-02 « utilisation des espaces de stationnement pour tous les établissements dont la commission scolaire des Draveurs est propriétaire ou locataire ».

Approbation de la demande d'autorisation à l'attention du ministère du MDDELCC pour la construction d'une école primaire à Val-des-Monts.

Actualisation de l'organigramme 2017-2018 de la Commission scolaire des Draveurs.

Adoption du Projet de règlement relatif au jour, heure et lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires pour l'année 2017-2018.

Adjudication du contrat relatif à la réfection partielle de la toiture à l'école de l'Envolée.

Adjudication du contrat relatif à la réfection de salles de toilettes à l'école de l'Odyssee.

Adjudication du contrat relatif à la réfection de salles de toilettes à l'école des Belles-Rives.

Adjudication du contrat relatif à l'imperméabilisation des fondations à l'école des Trois-Saisons (édifice Lavictoire).

Adjudication du contrat relatif au remplacement des tuiles acoustiques amiantées et des horloges à l'École polyvalente de l'Érablière.

Adjudication du contrat relatif à la réfection de la toiture de l'École polyvalente Le Carrefour.

Adjudication du contrat relatif au remplacement de vannes de chauffage, de joints de dilatation et de lave-yeux à l'École polyvalente Nicolas-Gatineau.

Adjudication du contrat relatif à la mise aux normes incendie et à l'ajout de dispositifs anti refoulement au centre administratif.

Approbation du contrat relatif au remplacement de 4 chaudières à l'école de l'Escalade.

Adjudication du contrat relatif à l'acquisition de deux contrôleurs de stockage.

Adjudication du contrat relatif aux aménagements de rampes d'accès dans divers établissements.

Adjudication du contrat relatif à l'achat d'appareils de photoépilation.

Approbation du coût supplémentaire relatif à la modification de l'emplacement de l'entrée électrique, de téléphone et de fibre optique dans le cadre de la construction de l'école du parc du Cheval-Blanc.

Adjudication du contrat relatif à la réfection de la toiture de l'école du Vallon.

Approbation de la liste des dérogations sécuritaires relatives au transport scolaire.

Approbation de la répartition des revenus relatifs à la location de l'auditorium de la Polyvalente Nicolas-Gatineau à la Maison de la culture de Gatineau.

Radiation de comptes de taxe scolaire.

Adoption du taux de taxe de la Commission scolaire des Draveurs.

Adoption du budget de la Commission scolaire des Draveurs.

Décisions du comité exécutif

Août

Approbation de la signature du protocole d'entente avec le Centre des aînés de Gatineau concernant l'utilisation du stationnement du centre administratif.

Approbation relative à l'octroi de transport exceptionnel pour 4 élèves.

Approbation de la liste des chèques et de la liste des paiements directs émis durant la période s'échelonnant du 30 mai au 10 juillet.

Octobre

Approbation d'une modification au règlement « Utilisation et tarification des espaces de stationnement pour tous les établissements dont la Commission scolaire des Draveurs est propriétaire ou locataire ».

Approbation d'un projet spécial géré par le comité exécutif pour l'école L'Équipage.

Approbation de la liste des chèques et de la liste des paiements directs émis durant la période s'échelonnant du 11 juillet au 25 septembre.

Décembre

Adjudication du contrat relatif à la réfection partielle de la toiture à l'école de l'Envolée.

Désignation des membres responsables de la vérification des chèques.

Approbation relative à l'octroi d'un transport exceptionnel pour un élève.

Approbation de projets spéciaux gérés par le comité exécutif pour les écoles de la Rose-des-Vents, du Vallon et La Sablonnière, Nicolas-Gatineau, de l'Orée-des-Bois, Le Petit Prince et l'École polyvalente de l'Érablière.

Approbation de la liste des chèques et de la liste des paiements directs émis durant la période s'échelonnant du 26 septembre au 13 novembre.

Janvier

Approbation de projets spéciaux gérés par le comité exécutif pour les écoles des Trois-Saisons, Le Tremplin, La Source, de Touraine, ainsi que le Centre de formation professionnelle Compétences Outaouais.

Approbation de la liste des chèques et de la liste des paiements directs émis durant la période s'échelonnant du 14 novembre au 18 décembre.

Avril

Reconduction du contrat relatif à l'entretien et au suivi d'opération des équipements de traitement de l'eau dans les écoles en milieu rural.

Reconduction du contrat relatif à l'entretien et à l'inspection du système d'alarme incendie et des gicleurs pour l'ensemble des établissements.

Reconduction du contrat relatif au programme d'entretien des tours de refroidissement dans les écoles secondaires.

Reconduction des contrats relatifs au service d'entretien sanitaire pour les écoles de l'Orée-des-Bois et L'Oiseau Bleu (superficie partielle) de même que pour le secteur des centres et le centre administratif avec Les Services Ménagers Roy Ltée.

Reconduction des contrats relatifs à l'entretien sanitaire pour les secteurs de l'Aéroport, de l'Hôpital, des Promenades, de la Gare, des Collines, des Érables, du Moulin et l'école L'Oiseau Bleu (superficie partielle) avec Nasco Entretien ménageur d'immeubles inc.

Reconduction du contrat relatif au service d'entretien sanitaire du centre Nouvel-Horizon (superficie partielle) avec Services d'Entretien Inter-Québec Inc.

Adjudication des contrats relatifs au service d'entretien sanitaire des 4 écoles secondaires avec Nasco Entretien ménageur d'immeubles inc.

Adjudication du contrat relatif au remplacement de l'entrée d'eau et à la réfection du trottoir à l'école Carle.

Adjudication du contrat relatif à l'ajout de panneaux acoustiques à l'École polyvalente Nicolas-Gatineau.

Approbation de l'achat de matériel scolaire pour l'édifice Brébeuf.

Approbation du mandat confié au Centre collégial des services regroupés pour l'acquisition de filtres de ventilation.

Approbation d'une dérogation au règlement 57-13-02 « Utilisation et tarification des espaces de stationnement pour tous les établissements dont la Commission scolaire des Draveurs est propriétaire ou locataire » concernant l'École polyvalente de l'Érablière.

Approbation de projets spéciaux gérés par le comité exécutif pour les écoles du Nouveau-Monde et de l'Escalade ainsi que de l'édifice Nouvel-Horizon.

Approbation de la liste des chèques et de la liste des paiements directs émis durant la période s'échelonnant du 19 décembre au 5 mars 2017.

Mai

Reconduction des contrats des services de déneigement des stationnements et des aires de circulation aux écoles des Trois-Saisons, Nicolas-Gatineau, Carle, du Nouveau-Monde, Carrefour, La Source, L'Oiseau Bleu, de l'Envolée, du Versant, de l'Odyssée, de la Montée, de l'Escalade, des Cépages, de la Traversée, La Sablonnière, des Belles-Rives, du Bois-Joli, du Vallon, Massé, Le Petit Prince, et l'Érablière de même que le Centre de formation professionnelle Compétences Outaouais, le centre L'Escale et le centre administratif avec 8698805 Canada inc.

Reconduction du contrat de services de déneigement des stationnements et des aires de circulation à l'école L'Équipage avec le prestataire de service Entreprises P. Surette (6531270 Canada inc.)

Reconduction du contrat de services de déneigement des stationnements et des aires de circulation à l'école de la Colline avec le prestataire de service Transport Dominic Gauvreau.

Reconduction des contrats des services de déneigement des stationnements et des aires de circulation aux écoles de Touraine, Le Tremplin, Sainte-Élisabeth, de la Rose-des-Vents et de l'Orée-des-Bois de même que les édifices Saint-Cœur-de-Marie et Sainte-Bernadette avec le prestataire de service (6005608 Canada inc.).

Décisions du comité exécutif

Approbation du contrat à commande pour l'acquisition de papier d'impression.

Approbation du contrat relatif au remplacement du revêtement de plancher du gymnase à l'école des Belles-Rives.

Adjudication du contrat relatif au nettoyage des systèmes de ventilation pour les écoles de l'Odyssée, de l'Orée-des-Bois, de Touraine, l'Érablière et Le Carrefour.

Adjudication du contrat relatif au prolongement des garanties et de la maintenance pour deux contrôleurs IBM Storwise V7000.

Adjudication du contrat relatif à la mise aux normes des gicleurs et des systèmes incendie pour les écoles l'Escalade et L'Oiseau Bleu.

Approbation des projets spéciaux gérés par le comité exécutif pour les écoles des Trois-Saisons, de la Traversée, de la Montée et Carle.

Approbation de la liste des chèques et de la liste des paiements directs émis durant la période s'échelonnant du 6 mars au 9 avril.

Juin

Approbation du contrat d'assurances générales.

Reconduction du contrat relatif au groupe de sécurité Garda SENC.

Approbation d'un contrat relatif à la réparation du perron de béton et à la modification de portes d'issue à l'école L'Équipage.

Adjudication d'un contrat relatif au revêtement de plancher du corridor et dans les escaliers à l'école du Nouveau-Monde (Édifice Saint-Rosaire).

Reconduction du protocole d'entente pour la location de 15 espaces de stationnement au Centre des aînés de Gatineau.

Approbation de la signature de l'amendement relatif à la convention collective du personnel de soutien.

Approbation relative à l'octroi de transport exceptionnel pour 4 élèves.

Approbation du renouvellement des contrats de transport exclusif avec les transporteurs Autobus Campeau Inc., Bigras Transport Inc., Autobus Des Collines Inc. et R.M.R. Perron Inc.

Approbation d'un contrat relatif à l'acquisition de 30 ordinateurs.

Approbation du règlement relatif au jour, heure et lieu des séances du comité exécutif.

Approbation de projets spéciaux gérés par le comité exécutif pour les écoles de l'Odyssée, du Bois Joli, de l'Envolée, des Cépages et de la Colline.

Approbation de la liste des chèques et de la liste des paiements directs émis durant la période s'échelonnant du 10 avril au 31 mai 2017.



Motions de félicitations

Au cours de l'année scolaire 2016-2017, mesdames et messieurs les commissaires ont adressé les motions de félicitations suivantes aux personnes suivantes :

Tous les élèves qui ont participé à la 43^e édition du championnat régional du Cross-country;

Monsieur Alain Tremblay et son comité de financement pour avoir permis d'amasser près de 60 000\$ pour la Fondation pour la réussite des élèves de la Commission scolaire des Draveurs;

Madame Roxane Gauthier-Malette pour avoir reçu le prix David qui honore le travail de celles et ceux qui œuvrent à l'inclusion des personnes handicapées;

Messieurs Sébastien Roy et François Tremblay pour l'originalité, la pertinence, la portée et la pérennité du mouvement PGGR.

Monsieur Eric Noël-De-Tilly pour avoir initié un projet qui a conduit quelque 6 000 élèves des 4 écoles secondaires et de 5 écoles primaires à rédiger la dictée PGL;

Aux 12 élèves de l'École polyvalente de l'Érablière Jonathan Dubreuil-Quesnel, Nicholas Labonté Ladouceur, Émilie Brunet, Jonathan Chartrand-Benoît, Jessica L'Heureux, Nathaniel Gagnon, Mélissa Guitard, Jérémy Ricard, Tyler Williams, Audrey-Ann Leblanc, Amélie Bédard et Chloé Bélanger pour avoir réjoui les cœurs des quelque 1000 élèves et membres du personnel en fabriquant et en remettant des signets de vœux d'anniversaire, en distribuant des collations surprises, en affichant des réflexions sur le bonheur, en déneigeant les voitures des membres du personnel, etc.

Aux 16 étudiants en infographie au Centre de formation professionnelle Compétences Outaouais José Bouchard-Côté, Gabriel Boudreau, Guillaume Casgrain, Andréanne Chénier-Raduly, Maxime Clermont, Mathieu Duford, Jennifer Koury, Valérie Lambert, Guillaume Larose, Catherine Oneson, Samantha Pagé, Jessica Poirier-Adam, Antoni Savard-Côté, Camille St-Denis, Jacinthe St-Louis et Vanessa Therrien pour la grande qualité des projets qui ont été présentés au public lors de l'exposition du 23 mars 2017.

À tous les élèves qui ont participé à la finale régionale d'exposciences;

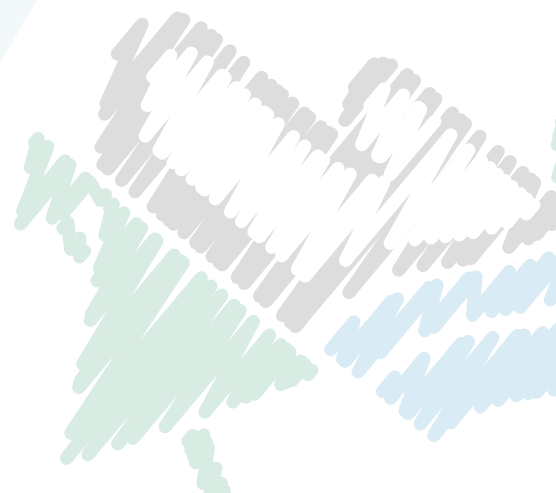
Monsieur Normand Sylvestre pour sa nomination à titre de personnalité de la semaine du journal Le Droit;

Aux élèves Dan Bahufite, Hassan Jaffal, Ève Bazinet, Keven Richard, Zachary Leduc, Slava Knyazev et Vincent Bellemare pour leur participation à la Super Expo-sciences Hydro-Québec.

Monsieur Pascal Bonneville pour avoir dignement représenté la Commission scolaire des Draveurs lors de la 9^e édition de la course de 1000 kilomètres à vélo organisée par le Grand défi Pierre Lavoie.

À l'élève Alexane Valence pour avoir remporté le premier prix lors de la grande finale régionale de la dictée PGL 2017 de première et de deuxième année du secondaire.

Madame Johanne Couture et son comité organisateur pour avoir coordonné avec brio la 27^e édition des choralies.



Bilan des réalisations de l'année 2016-2017 liées au plan stratégique et au plan d'action annuel

Orientation 1 : Maintenir le développement pédagogique au service de la réussite éducative de chaque élève

- Travail en communauté d'apprentissage professionnelle.
- Usage de stratégies d'enseignement axées sur les données probantes issues de la recherche en éducation avec la collaboration du chercheur monsieur Pierre Colletette.
- Travail en communauté de pratique en collaboration avec madame Lyne Leblanc et le Projet CAR de la Fondation Lucie et André Chagnon.
- Poursuite du projet Escouade FP et organisation d'une journée portes ouvertes au Centre de formation professionnelle Compétences Outaouais.
- Orchestration d'activités en lien avec les Journées de la persévérance scolaire.
- Déploiement du projet *Garde ça pour toi* au secondaire.
- Initiation des travaux relatifs au déploiement d'un outil servant à accompagner les directions d'école dans l'analyse des résultats de leurs élèves.
- Préparation de l'ouverture de l'école primaire internationale.

Orientation 2 : Être un partenaire engagé et inspirant au sein de notre communauté

- Octroi du contrat de construction d'une nouvelle école dans le parc du Cheval-Blanc.
- Poursuite de la coordination des suivis relatifs à l'obtention d'un terrain propice à la construction d'une école primaire sur le territoire de la municipalité de Val-des-Monts.
- Signature de nombreux protocoles d'entente avec de nombreux partenaires dont la Ville de Gatineau.
- Organisation de la campagne Centraide Outaouais pour l'ensemble du personnel de la commission scolaire.
- Orchestration d'un vaste processus de consultation relativement à la planification de la répartition de la clientèle pour les années à venir.
- Valorisation de l'offre de services de la commission scolaire par l'entremise de communiqués et de parutions dans le journal *L'Étudiant Outaouais*.
- Accueil accru de nouveaux arrivants.
- Organisation d'un salon de l'emploi regroupant les 4 commissions scolaires francophones de la région.

Orientation 3 : Favoriser, valoriser et enrichir la mise à jour des compétences professionnelles

- Formation en enseignement efficace portant notamment sur la gestion de classe, l'évaluation et la gestion des apprentissages.
- Formation FAM (flexibilité, adaptation et modification).

- Divers formations et accompagnements axés sur les stratégies efficaces d'enseignement et l'approche R à I (réponse à l'intervention).
- Accompagnement portant sur la robotique.
- Formation portant sur l'exploitation du tableau numérique interactif.
- Accompagnement portant sur la progression des apprentissages.
- Formation portant sur le processus de dotation en collaboration avec la firme EPSI.
- Diverses formations en lien avec la gestion des ressources humaines et le mouvement du personnel enseignant.
- Formation axée sur l'organisation des services de garde.
- Formation secourisme en milieu de service de garde.
- Formation portant sur le déplacement sécuritaire des bénéficiaires.
- Poursuite du programme portant sur les saines habitudes de vie.
- Diverses formations en lien avec la gestion des ressources matérielles dont SIMACS (Système informatique des maintiens des actifs des commissions scolaires) et REPEQ (Réseau des professionnels de l'électricité du Québec).
- Diverses formations en lien avec la gestion des ressources financières portant notamment sur les cartes d'approvisionnement, la conciliation bancaire, l'émission des relevés fiscaux, la paie, les prévisions budgétaires, le recouvrement, etc.
- Diverses formations en lien avec la gestion des ressources informatiques, de la clientèle et du transport dont les dossiers d'élèves, l'entretien des données descriptives, la gestion des sites web, l'utilisation des photocopieurs, etc.

Orientation 4 : Demeurer une organisation centrée sur la mise en œuvre de solutions novatrices et efficaces

- Refonte de la politique Répartition des ressources financières aux unités administratives et aux comités.
- Révision de l'ensemble du processus de recouvrement de la commission scolaire.
- Initiation du projet d'interconnexion des réseaux informatiques des commissions scolaires de la région.
- Mise en œuvre de solutions novatrices en lien avec la gestion des importants surplus de clientèle dans plusieurs écoles.
- Suivi du rapport d'inspection concernant la caractérisation pour une saine gestion sécuritaire de l'amiante.
- Suivi des exigences ministérielles relativement à la mesure Maintien des bâtiments.
- Suivi des exigences ministérielles reliées à la mesure d'embellissement des cours d'école.

Suivi de la convention de partenariat

Conformément à la Loi sur l'instruction publique et au mode de gestion instauré en 2009 entre le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et les commissions scolaires, la présente section du rapport rend compte des résultats obtenus en fonction des buts visés et des objectifs mesurables prévus à la convention de partenariat 2012-2016.

La reddition de comptes qui suit présente succinctement, mais significativement les résultats obtenus dans le cadre des cinq buts visés par la convention de partenariat. Rappelons que cette dernière est assortie de façon conséquente et complémentaire de conventions de gestion et de réussite éducative conclues entre la commission scolaire et chacun de ses établissements.

But 1

L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

La cible ministérielle de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans pour la Commission scolaire des Draveurs a été fixée à 74% d'ici 2020. Conséquemment, le premier objectif du **But 1** de la convention de partenariat 2012-2016 vise l'augmentation du taux de diplomation et de qualification qui se situait à 61,9% en 2008 à partir de la cohorte d'élèves qui étaient inscrits en 1^{ère} secondaire en septembre 2001. À cet égard, la cible pour juin 2016 était de 68%. Bien qu'au moment d'écrire ces lignes on ne dispose toujours pas de ces données, la Commission scolaire des Draveurs avait déjà atteint son objectif en 2015 alors que son taux de diplomation et de qualification s'élevait déjà à 70,9%.

Situation 2014	Situation 2015	Situation 2016	Cible 2019-2020
Juin 2014	Juin 2015		
69.8%	70.9%	N/D	74%
Filles : 73.4%	Filles : 73.4%	N/D	
Garçons : 66%	Garçons : 69.1%	N/D	

Le second objectif du **But 1** vise la diminution du taux d'abandon scolaire en formation générale des jeunes, le faisant passer de 32,4% en 2007-2008 à 20% en 2015-2016. Ici encore, bien qu'on ne dispose pas des données pour l'année 2015-2016 au moment de la production du présent rapport, l'année précédente, plus précisément en juin 2015, la Commission scolaire des Draveurs affichait déjà un taux d'abandon scolaire à la formation générale des jeunes de 15,4%, soit 4,6 points de pourcentage de moins que la cible qu'elle s'était fixée pour juin 2016. Cette statistique place la commission scolaire dans une meilleure position que la moyenne provinciale.

Situation 2013-2014	Situation 2014-2015	Cible 2015-2016
18.1%	15.4%	20%

Ainsi, la commission scolaire a non seulement atteint, mais dépassé les deux objectifs reliés au premier but de sa convention de partenariat.

But 2

L'amélioration de la maîtrise de la langue française

Le premier objectif du **But 2** consiste à augmenter le taux de réussite à l'épreuve ministérielle de français lecture à la fin du 3^e cycle du primaire. À cet égard, on visait un taux de réussite de 81% en juin 2016 et on a atteint 87% en juin 2017.

Le deuxième objectif du **But 2** consiste à augmenter le taux de réussite à l'épreuve ministérielle en français écriture des élèves à la fin du 3^e cycle du primaire. Alors que la cible était de 86% pour l'année scolaire 2015-2016, la commission scolaire a enregistré un taux de réussite de 92% en juin 2017!

L'objectif 3 du **But 2** de la convention de partenariat est d'augmenter le taux de réussite des élèves en français lecture de 5^e secondaire. Les données de départ témoignaient d'un taux de réussite de 75% en juin 2012 avec une cible de 77% pour l'année 2015-2016. En juin 2017, la commission scolaire affichait un taux de réussite de 79%. Ainsi, après avoir atteint son objectif en 2016, la commission scolaire a continué de s'améliorer en 2016-2017.

L'objectif 4 du **But 2** consiste à augmenter le taux de réussite des élèves à l'épreuve ministérielle en français écriture de 5^e secondaire. Pour l'année scolaire 2016-2017, la commission scolaire a atteint un taux de réussite de 80%, soit 5 points de pourcentage au-dessus de la région, à égalité avec la moyenne provinciale.

Les belles réussites évoquées ci-dessus sont attribuables à plusieurs facteurs. Tout d'abord, il est raisonnable de prétendre que la création d'équipes collaboratives, le travail en communauté d'apprentissage et en communauté de pratique, l'harmonisation des pratiques de correction et d'évaluation et le suivi individualisé des élèves plus vulnérables ont généré les résultats escomptés! Sont aussi dignes de mention la valorisation de l'évaluation en soutien à l'apprentissage et le suivi de la progression des apprentissages. Plus spécifiquement en français, l'enseignement de stratégies et de connaissances prodigué aux élèves dans le but de les amener à réaliser des projets d'écriture semble avoir répondu à leurs besoins.

Suivi de la convention de partenariat

But 3

L'amélioration de la persévérance scolaire et de la réussite scolaire chez certains groupes cibles, particulièrement les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

Le premier objectif du **But 3** vise l'augmentation du taux de qualification des élèves inscrits dans le parcours de formation axée sur l'emploi au secondaire. À cet égard, on visait une augmentation de 2,5% d'ici juin 2016. Bien que nous ne disposions malheureusement pas de cette donnée au moment d'écrire ces lignes, en juin 2015, le taux de qualification des élèves inscrits en métier semi-spécialisé avait déjà augmenté de 6,2%. Ainsi tout porte à croire que la Commission scolaire des Draveurs dépassera son objectif. Malgré tout, la formation de ces jeunes demeure un défi pour l'organisation si bien qu'on envisage maintenant des stratégies plus ambitieuses pour rencontrer les besoins de cette clientèle, notamment celle de la création d'un centre de qualification qui leur sera consacré en exclusivité.

Le deuxième objectif du **But 3** vise l'augmentation du taux de participation des écoles aux activités proposées dans le plan de la *Stratégie régionale d'amélioration de la persévérance scolaire en Outaouais*. Cet objectif a été atteint en juin 2016 avec un taux de participation de 100% des établissements.

But 4

L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements

L'objectif 1 du **But 4** de la convention de partenariat porte sur la réduction du nombre d'actes d'intimidation et de violence signalés à la Direction générale. En 2016-2017, chacun des établissements d'enseignement primaire et secondaire de la Commission scolaire des Draveurs a complété un bilan de la mise en œuvre de son plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence à l'école. Ce bilan a permis aux écoles de bonifier leur plan de lutte en prévision de l'année en cours.

La cible qui avait été établie en 2015-2016 visait une réduction de 30% des gestes de violence et d'intimidation en fonction du nombre qui avait été répertorié en 2012-2013, soit 180. Pour que cette cible soit atteinte, le nombre de gestes de violence et d'intimidation portés à l'attention du directeur général en 2016-2017 devait donc être inférieur à 126. Or, dans les faits, 402 incidents ont été répertoriés l'an dernier, soit environ le triple de la cible qui avait été établie pour juin 2016.

Cependant, au-delà des apparences, ce constat peut s'avérer très positif. En effet, en 2012-2013, suivant l'adoption de la Loi 56, les intervenants des milieux scolaires s'étaient approprié de manière très asymétrique la procédure qui était alors nouvelle en ce qui a trait à la consignation des gestes de violence et d'intimidation. Au fil des ans, avec l'aide du Service des ressources éducatives, les divers intervenants des écoles ont développé des mécanismes qui leur permettent désormais de colliger de façon beaucoup plus rigoureuse et efficace les gestes de violence et d'intimidation vécus dans les milieux. Qui plus est, les jeunes dénoncent de plus en plus les gestes inacceptables dont ils sont témoins, ce qui en soi est aussi très positif. Bref, pour les raisons évoquées ci-dessus, la commission scolaire considère qu'il est raisonnable de penser que cette hausse considérable des gestes répertoriés n'est guère représentative de la réalité.

L'objectif 2 du **But 4** est en lien avec l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action visant à promouvoir une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif. Cet objectif est atteint depuis déjà quelques années avec des initiatives comme celles du sondage Propel.

But 5

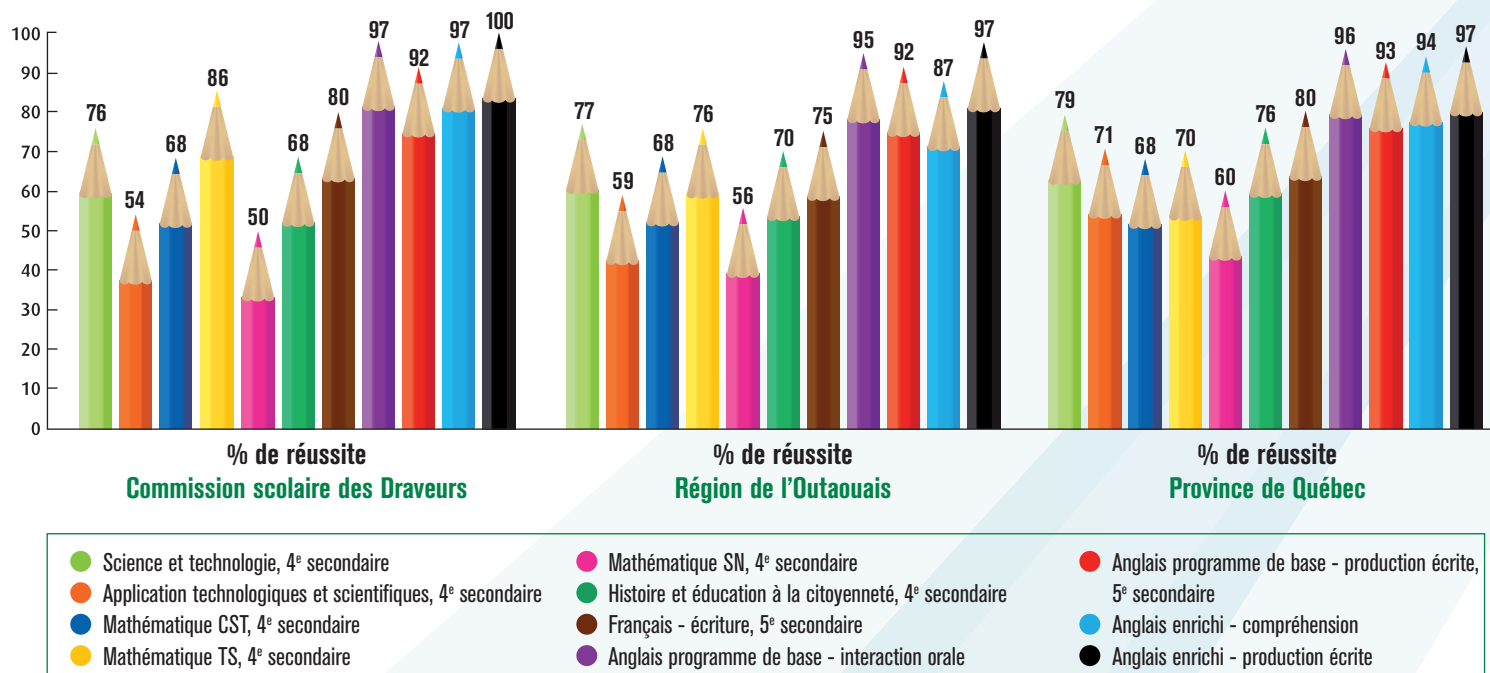
L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans inscrits en formation professionnelle

Le seul objectif du **But 5** de la convention de partenariat vise l'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans inscrits en continuité avec la formation générale des jeunes. En 2010-2011, on en comptait 84 et on espérait accueillir 102 élèves de plus au cours de l'année 2015-2016. À cet égard, notre cible n'a pas été atteinte puisqu'on a accueilli 122 élèves en provenance du secteur jeunes. Cependant, si on additionne à ce nombre les élèves de moins de 20 ans provenant de la formation générale adulte, on obtient un total de 171, ce qui nous rapproche quelque peu de l'objectif visé.

De façon générale, il appert que la plupart des élèves passent d'abord par le secteur de la formation générale des adultes pour ensuite intégrer la formation professionnelle, mais il importe de préciser que chez les moins de 20 ans, ce passage s'effectue le plus souvent en continuité, c'est-à-dire sans abandon scolaire.

Des chiffres sur la réussite

Résultats des élèves de la 4^e et de la 5^e secondaires aux épreuves ministérielles uniques de juin 2017



Résultats à l'examen unique seulement, sans tenir compte de la composante « résultat durant l'année ».

États financiers sommaires 2016-2017

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2017

REVENUS

Subventions	133 908 198 \$	69%
Taxe scolaire	40 064 008 \$	21%
Autres revenus	18 519 004 \$	10%
	192 491 210 \$	100%

CHARGES

Enseignement et formation	93 276 069 \$	49%
Soutien à l'enseignement	44 819 660 \$	23%
Service de garde et transport	20 857 074 \$	11%
Administration	6 819 994 \$	4%
Biens meubles et immeubles	21 920 820 \$	11%
Financement	3 194 648 \$	2%
Autres charges	640 268 \$	0%
	191 528 533 \$	100%

SURPLUS

962 677 \$

SOMMAIRE DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 30 JUIN 2017

ACTIFS FINANCIERS	39 507 007 \$
PASSIFS	(166 168 097) \$
DETTE NETTE	(126 661 090) \$
ACTIFS NON FINANCIERS	137 373 758 \$

EXCÉDENT ACCUMULÉ*

10 712 668 \$

* Pour calculer les surplus libres, il faut exclure de l'excédent accumulé:

La valeur comptable nette des terrains (9 407 240) \$

La subvention de financement à recevoir relative à la provision pour avantages sociaux futurs (5 716 292) \$

(4 410 864) \$

SURPLUS LIBRES

0 \$

Description des objectifs et des principes de répartition des revenus ainsi que des critères servant à déterminer les montants alloués

La Commission scolaire des Draveurs établit les objectifs et les principes de la répartition de ses revenus ainsi que les critères servant à déterminer les montants alloués aux unités administratives et aux comités de façon équitable en tenant compte des besoins exprimés par les établissements, des inégalités sociales et économiques auxquelles ces derniers sont confrontés, de la convention de partenariat conclue entre la commission scolaire et le ministre, ainsi que des conventions de gestion et de réussite éducative conclues entre la commission scolaire et ses établissements.

L'objectif premier de la commission scolaire est d'optimiser les ressources financières dont elle dispose pour la réalisation de sa mission éducative. La Commission scolaire des Draveurs tient également à s'assurer que ses divers comités et ses unités administratives disposent des ressources nécessaires à leur bon fonctionnement.

La mission de la commission scolaire consiste à organiser les services éducatifs au bénéfice des personnes relevant de sa compétence et de s'assurer de leur qualité, de veiller à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de promouvoir et valoriser l'école publique sur son territoire. La Commission scolaire des Draveurs exerce cette mission en respectant le principe de subsidiarité, dans une perspective de soutien envers les établissements d'enseignement dans l'exercice de leurs responsabilités et en veillant à la

gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières dont elle dispose. Pour mener à bien sa mission, la commission scolaire mise notamment sur l'autonomie de gestion et la transparence. Les directions des unités administratives sont quant à elles imputables de leur gestion budgétaire et l'équilibre entre les revenus et les dépenses est visé en tout temps.

Dans le but de favoriser la réussite du plus grand nombre d'élèves, dans le cadre de la répartition de ses ressources aux établissements primaires et secondaires, la Commission scolaire des Draveurs tient notamment compte du nombre d'élèves et de leurs codes de difficulté de même que la superficie des édifices et leur indice de vétusté. Au niveau du primaire, la commission scolaire tient également compte du nombre d'édifices par établissement, des indices de défavorisation, des revenus de location de salles, du nombre d'élèves fréquentant les services de garde et des particularités géographiques des établissements.

En ce qui concerne le Centre d'éducation des adultes des Draveurs et le Centre de formation professionnelle Compétences Outaouais, dans la mesure où les subventions qui leur sont octroyées par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur leur sont transmises directement, les critères de répartition de ces deux établissements sont basés sur les règles budgétaires et sont gérés par les directions de centre de façon à favoriser la réussite du plus grand nombre d'élèves.

Quelques événements mémorables de l'année 2016-2017



Inauguration du terrain synthétique à l'École polyvalente le Carrefour



Des élèves de l'école secondaire du Versant font connaissance avec le 1^{er} ministre Justin Trudeau



Première pelletée de terre pour la future école du Parc du Cheval-Blanc

Quelques événements mémorables de l'année 2016-2017



Les enseignants Sébastien Roy, François Tremblay et leurs élèves reçoivent le prix Héros commission scolaire pour leur projet PGGR



L'École polyvalente de l'Érablière accueille l'athlète Mikael Charland



La ministre Rita de Santis s'arrête à l'école secondaire du Versant dans le cadre de la tournée « Ce que tu publies, penses-y »



La Commission scolaire des Draveurs remet un chèque à l'organisme Centraide Outaouais



Les établissements soulignent les Journées de la persévérance scolaire



L'élève Arielle Picard remporte le prix de la Plume d'or



La Commission scolaire des Draveurs honore ses élèves et son personnel lors de la soirée Reconnaissance - Coup de cœur



1 400 élèves participent à la 28^e édition des chorales

Quelques événements mémorables de l'année 2016-2017



Le commissaire monsieur Pierre Boucher reçoit la médaille de l'Ordre de mérite de la Fédération des commissions scolaires du Québec



L'École polyvalente Nicolas-Gatineau accueille Christopher Gagné et Jean-Christophe Renaud de l'organisme Cours pour ta vie



Alexane Valence remporte la grande finale nationale de la Dictée P.G.L.



Élie Ndassamma Ndoumaï remporte le lauréat de l'élève-athlète masculin ayant le mieux concilié le sport et les études lors du Gala d'excellence du RSEQ



Maïka Leblanc remporte le lauréat de l'élève du primaire étant le plus actif au niveau du sport et de l'activité physique dans son école lors du Gala d'excellence du RSEQ



Monsieur Pascal Bonneville complète le défi du 1 000 kilomètres à vélo organisé par le Grand défi Pierre Lavoie



Le Centre d'éducation des adultes des Draveurs procède au lancement de son 1^{er} recueil



